

MODERNISER L'ÉCONOMIE

La France cherche à accompagner les mutations économiques portées par la politique dite de Renouveau (Doi Moi). Dans la perspective du développement durable, le développement économique se conjugue nécessairement avec le développement humain et social.



Aider au développement du secteur productif

- ▶ **Renforcer le système financier vietnamien** : en aidant à consolider la capacité technique, financière et managériale des établissements financiers existants et de la Banque d'Etat du Vietnam et le développement du secteur financier non bancaire.
- ▶ **Soutenir les PME et développer le secteur privé** : le secteur privé vietnamien, officiellement reconnu en 1990 avec la promulgation de la « Loi sur les entreprises », est le principal moteur du développement économique du pays, avec des taux de croissance annuels d'environ 20 % depuis 2000. La France participe au renforcement de l'accès des PME aux ressources financières, au moyen de lignes de crédit au système bancaire (apport de ressources longues) et d'interventions en partage de risque avec les banques.



Développement des infrastructures

- ▶ **L'énergie** : la croissance annuelle de la demande en électricité est actuellement d'environ 15% et les besoins d'investissements sont considérables dans ce domaine. La France souhaite accompagner le Vietnam dans sa stratégie de développement tout en respectant les bonnes pratiques en matière environnementale et sociale.
- ▶ **L'environnement** : les besoins du Vietnam en infrastructures liées à l'environnement (eau potable et assainissement, gestion des déchets, réduction de la pollution et maîtrise des émissions de gaz à effet de serre) restent encore très importants. S'agissant de la protection de l'environnement, le Vietnam et la France se mobiliseront pour une mise en œuvre concrète du protocole de Kyoto au travers du mécanisme de développement propre (MDP) et de montages de projets permettant une réduction de l'émission de gaz à effet de serre.
- ▶ **Les transports** : les besoins du Vietnam en infrastructures sont patents. Des actions conjointes entre la France et le Vietnam portent notamment sur les transports urbains avec la mise en place d'un transport ferré urbain à Hanoi et le projet d'une ligne de tramway à Ho Chi Minh-Ville. Dans les deux cas, cette action est coordonnée avec celle des bailleurs multilatéraux. La coopération s'exerce également dans le domaine des transports ferroviaires et dans l'aviation civile.



Agriculture et sécurité alimentaire

70% de la population vietnamienne réside encore dans les campagnes et aspire à un niveau de vie comparable à celui des urbains. La France fournit un appui aux grandes filières agro-industrielles, dans une perspective d'intégration régionale et d'ouverture des marchés. Elle agit aussi en faveur de plusieurs provinces, par des lignes de crédit sectorielles, permettant notamment la mise à niveau des outils de production et des infrastructures, en particulier l'amélioration de la gestion de l'eau dans un sens participatif (mobilisation de la ressource, protection contre les inondations, irrigation et assainissement).

Projet environnemental global à Hoi An : contribuer aux objectifs du millénaire pour le développement

Le projet d'assainissement de la ville de Hoi An est réalisé par un consortium regroupant les sociétés françaises VINCI (chef de file), STEREAU et BERIM. Ce projet bénéficie du soutien de la France, sous la forme d'un financement concessionnel du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie portant sur l'intégralité de la somme du contrat commercial (8,84 millions d'euros). Ce projet constituera une référence technologique de premier plan pour la ville de Hoi An par la mise en place d'un système global de protection de l'environnement pour une ville bénéficiant d'une activité touristique en plein essor et classée au patrimoine mondial par l'Unesco.

